Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 11 Joumada I 1443
15 Décembre 2021

N° 119

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2818**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2821**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2825**
Homologation de résolutions **2825**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2825**
Avis aux créanciers..... **2829**
Convocations
Sociétés anonymes **2830**
Divers
Avis au public..... **2832**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE AIR FRANCE DELEGATION LOCALE TUNISIE

Rue du Lac Windermere, l'immeuble Emeraude Palace, les Berges du Lac

1053 La Marsa, Tunis

Identifiant unique : 0013106D

Suivant pouvoir de représentation du 14 octobre 2021, enregistrée à la recette des finances Rue El Jazira, Tunis, sous le n°21803351, quittance n°67305, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 6/12/2021 sous le n°2021114570, publié au B.O.R.N.E n°245 du 8/12/2021, il a été décidé la nomination de Mr Nicolas FOUQUET en qualité de Directeur Régional Afrique du nord et Sahel pour la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie, Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, doté des pouvoirs nécessaires pour gérer et agir au nom de la représentation de la société AIR FRANCE en Tunisie.

2021T01203SANB2

Notice d'information pour augmentation de capital

Article 164 du code des sociétés commerciales

LA TUNISIENNE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

«TUN.I.COM»

MF : 006190Z/A/M/000

Société anonyme

Au capital de 7.378.000

Siège social : Rue de la Chimie Zone Industrielle Mégrine

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2021 enregistrée à la recette des finances de Mégrine le 6/12/2021 sous le n°21705446 quittance n°67414, acte déposé au RNE le 8/12/2021 sous le n° AC021902021, il a été décidé, une augmentation de capital pour le porter de 7.378.000DT à 12.378.000DT par conversion de créances et par apport en numéraire.

Dénomination sociale : LA TUNISIENNE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE «TUNICOM».

Forme juridique : Société Anonyme.

Objet social : La fabrication, la réparation et le commerce de matériel industriel mécanique.

Durée : 99 ans sauf dissolution anticipée.

Montant de l'augmentation de capital : Cinq million (5.000.000) de Dinars avec une prime d'émission de deux Millions de Dinars (2.000.000) DT.

Cette augmentation sera réalisée par :

1- Un apport en numéraire d'un montant de 5 000 000 DT soit une augmentation de capital de 3 571 430 DT et une prime d'émission de 1428 570 DT réservé à l'actionnaire la société «FCPR INKADH» à souscrire et à libérer intégralement au compte indisponible ouvert à l'Amen banque agence Mohamed V.

2- Un apport par conversion d'une créance, d'un montant de 1000 000 DT soit une augmentation de capital de 714 290 DT et une prime d'émission de 285 710 DT réservé à l'actionnaire Mr Mondher El Ghali.

3- Un apport par conversion d'une créance d'un montant de 500 000 DT soit une augmentation de capital de 357140 DT et une prime d'émission de 142 860 DT réservé à l'actionnaire Mr Zied El Ghali.

4- Un apport par conversion d'une créance d'un montant de 500 000 DT soit une augmentation de capital de 357 140 DT et une prime d'émission de 142 860 DT réservé à l'actionnaire Mr Hedi El Ghali.

Nombre d'action à émettre : Un Million Actions (1.000 A).

Nominative de valeur nominale de cinq Dinars (5DT) l'une et une prime d'émission de deux Dinars par action.

Conditions d'assister aux assemblées générales : Chaque actionnaire à le droit d'assister aux assemblées générales sans limitation et chaque actionnaire a autant de voix que d'actions détenues.

Distribution de dividende : Suivant les prescriptions légales et à la discrétion de l'assemblée générale ordinaire.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription de la totalité de l'augmentation de capital par conversion des créances et par apport en numéraire qui est réservé aux actionnaires sus-indiqués.

2021R03017SANB2

CENTRALE TUNISIENNE DES TISSAGES

S.A au capital de 3.541.700 Dinars

Siège social : 1, rue du Lin Bir Kassaa

M.F : 000828P/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2021, enregistré à la recette des finances d'El Yesminet à Ben Arous le 01 juin 2021, sous le numéro 21701175, quittance n°M024224, dont

un exemplaire a été déposé au REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES le 02 novembre 2021, quittance n°2021F51447884.

Il a été décidé ce qui suit :

1- De renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2023.

- Mr Hachemi Habib Kooli.

- Mme Sofia Kooli.

- Mr Abdelaziz Dahmani.

- Mr Slim Kooli.

- Mme Zohra Kooli.

2- De renouveler le mandat de Mr Adel Madhi, Commissaire aux comptes, pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 14 mai 2021, enregistré à la recette des finances d'El Yesminet à Ben Arous le 01 juin 2021, sous le numéro 21701176, quittance n°M024226, dont un exemplaire a été déposé au REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES le 02 novembre 2021, quittance n°2021F61028239,

Il a été décidé ce qui suit :

1- De renouveler le mandat de Monsieur Hachemi Habib Kooli, en qualité de Président Directeur Général de la société, pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2023,

2- De nommer Madame Zohra Kooli, au poste de Directeur Général Adjoint pour une durée n'excédant pas celle de son mandat d'administrateur.

2021R03028SANB2

Notice

Augmentation de capital

NOUVELLE SOTIM

SA au capital de 16 148 000 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

(En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales)

IU : 0620656M

La société a pour objet Fabrication de mousse et matelas à ressorts,

Le transport de biens pour le compte d'autrui

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la constitution définitive.

Les assemblées générales se composent de tous les actionnaires. Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société 8 jours au moins avant l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égale au nombre d'actions qu'il détient

Les assemblées générales ordinaires ne se composent que des actionnaires qui possèdent au moins une action.

Répartition des résultats :

- Réserve légal : 5 % des bénéfices nets majorés ou minorés des résultats reportés.

- Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale peut effectuer le prélèvement de toutes sommes soit pour être reportées à nouveau soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves;

- Le solde sera effectué par décision de l'assemblée générale ordinaire.

Le boni de liquidation sera réparti sur les actionnaires (en cas de liquidation).

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 10 décembre 2021, il a été décidé d'augmenter le capital de 16.148.000 dinars à 17.697 300 dinars et ce par la création de 154.930 actions nouvelles de 10 dinars chacune et d'une valeur globale en nominale de 1 549 300 dinars émises d'une valeur de 35,500 dinars l'action l'équivalent d'une valeur globale de 5 500 015 dinars et ce par l'ajout d'une prime d'émission de 25,500 dinars par action soit l'équivalent d'une valeur globale de 3 950 715 dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription par la société d'Investissement à Capital Risque «SICAR INVEST», avec suppression du droit préférentiel de souscription pour les autres actionnaires au profit de cette dernière et de l'accepter entant que nouveau actionnaire par conséquent.

Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de cette notice au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

Le dépôt a été effectué au registre national des entreprises le 10 décembre 2021 sous le numéro AC081912021.

Les fonds provenant de la souscription seront logés auprès de la BNA agence rue Taieb Mhiri Sfax.

2021X01467SANB2

Notice Projet d'Augmentation de Capital 1 425 000 DT

De la société PHARMA HEALTH-SA

Identifiant Unique : 1621267P

1. Dénomination : PHARMA HEALTH-SA

2. Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3. Siège social : 21 rue de Bizerte route Amdoun 9 000 Béja

4. Capital actuel : 2575000 DT

5. Augmentation de capital: L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 29/11/2021 a décidé l'augmentation de capital en numéraire de 1425 000 dinars avec suppression partielle du droit

préférentiel de souscription pour le porter de 2 575 000 à 4 000 000 dinars.

6. Dépôt provisoire : le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, du 29/11/2021, a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 01/12/2021 sous le n°21507647 quittance n°MOO9027 et déposé au Registre National des Entreprises en date du 02/12/2021 sous le n°AC051852021

7. Nombre d'actions : le nombre d'actions à souscrire est fixé à 1425 actions nouvelles.

8. Valeur nominale : la valeur nominale de chaque action à souscrire est fixée à mille (1 000) dinars.

9. Lieux de versement des souscriptions : Banque de Tunisie Agence Bousalem n° : 05 406 000035087011017

10. Délais de souscription : la souscription doit être intégralement réalisée selon les délais légaux avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration desdits délais.

2021403004SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE ZAYATINE ZAGHOUAN SARL

MF : 1510047MNM000

En vertu du PV de l'AGE en date du 28 octobre 2017, enregistré à la recette des finances Menzah 6, le 6 Novembre 2017 sous le n°17506833 avec une quittance n°123760 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 20 novembre 2017 sous le n°201753969, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'un montant de 250.000 mille dinars ainsi le capital devient 950.000 mille dinars.

2021T01204SRLB2

«TET»

Sarl au capital de 300 000 DT

28 rue 8601 - ZI La Charguia - 2035 Tunis - Carthage

Identifiant unique : 0003142C

L'Assemblée générale ordinaire des associés réunie le 8 novembre 2021 au siège social (p.v enregistré RF Cherguia 26 novembre 2021, n°21710071, quitt 110258) a renouvelé le mandat de M. Peter BISMUTH comme Gérant de la société avec les pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la société et le mandat du cabinet «IAM» comme commissaire aux comptes de la société. Ces mandats sont conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Un exemplaire du pv ci-dessus a été déposé au Registre National des Entreprises le 7 décembre 2021 sous le n°2021114846.

2021R03022SRLB2

Société de Négoce en Pièce de rechange

Siège social : 75 Avenue l'Environnement Ariana

Capital : 10 000 Dinars

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/10/2021 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 27/10/2021 sous le numéro de quittance n°M049875 et aux termes d'un acte de cession du 4/9/2021 Edité par Notaire Mme Farida Ayari enregistré au Registre National des Entreprises le 27/10/2021 il a été décidé :

Cession de toutes les parts de Mr Hafdh Mourad à Mr Fawzi Al-Samti et à son fils, Mr Maher Al- Samti.

Mise à jour de statut.

2021R03023SRLB2

SUD TRADE - SARL

Capital social : 1.900.000 Dinars

Siège social : Route du bac Zone Industrielle 2040 Radés

Objet : Société de Commerce Internationale Totalement Exportatrice

RC : B131602003

MF : 841560H/AIM/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 02 décembre 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 3 décembre 2021 sous le numéro 21705394, quittance n°M067237.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, Dossier n°2021115224, en date du 8 décembre 2021.

- Une copie du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 02 décembre 2021.

- Une copie de la feuille de présence de l'assemblée générale extraordinaire.

2021R03031SRLB2

YAZAKI AUTOMOTIVE PRODUCTS TUNISIA SARL

«YAPT»

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dinars

GP 8, Route de Tunis - Bouchkara - El Alia - BP. 65- Laazib -7026 Bizerte

I.U : 1226147C

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 8/9/2021 enregistré à la recette des finances El Alia le 3/11/2021 sous Qn°M029813 En°21800818

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/3/2021.

Les associés décident de renouveler le mandat du Cabinet MS Louzir - représenté par Monsieur Mohamed Louzir en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 15/9/2021 enregistré à la Recette des finances El Alia le 3/11/2021 sous Qn°M029818 En°21800820

Les associés décident de révoquer M. Jeroen-Peter DEEN de son mandat de gérant.

Les associés décident de nommer M. Shigeru Usami en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Les associés décident de renouveler le mandat de M. Shoji Masunari en sa qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1226147C en date du 17/11/2021.

2021403036SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 02/12/2021 quittance M059438 enregistrement 21204738 Mr Riadh Ben Sadek Ben Abderazek Methamem a vendu et cèdé à Société Top ASIATIQUE au nom de son gérant Mr Osama Nasr Ben Taoufik Anguer, la totalité du fonds de commerce, sis 23 rue Kairwan Ben Arous.

Toute opposition doit être signifiée chez l'acheteur au local 23 rue Kairwan Ben Arous.

Un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux journaux" Essabeh" et "le Temps" le 10/12/2021.

2021T01201FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de l'Autriche le 6/12/2021 reçu M075278 - enregistré 21205117 par Mr El Mersini Mohammed (CIN 00061599) MF : 1531576/Z - RC : A0116092020, a vendu à Mad Habbesi Hasna CIN 08301413 la totalité du fonds de tous commerce, surface 20 m² situé à la rue Oman n°01 Tunis au prix de 18.000 000D.

Les oppositions éventuelles devront êtres faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains de l'avocat Maître Mannai Hassan - au 29 Rue Liban (3 étage bureau 6) - Tunis

Cet avis a été publié au journal «el chourouk» ajournée le 9-12-2021.

2021T01202FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Boussabat Imed le 30/11/2021 enregistré à la recette des finances Bab Souika le 6/12/2021 quittance M060293 enregistré sous le n°21202845.

Mr El Adel Louati vend et cède à Melle Dhekra Hamdi le F.C avec tous ses éléments corporels et incorporels «Café» sise au 03 Rue Saida Msika Halfaouine Tunis IU 07037766

Les oppositions devront être faites au cabinet de l'avocat sis à 65 av Ali Belhouane Bab Souika dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 11/12/2021.

2021T01205FCCC2

Don d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de don rédigé par deux notaires Sana Lakhrach et Belgacem Louhichi en date du 7/10/2021 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 14/10/2021 quittance numéro M049323 Madame Fatma Dkhil Titulaire de la carte d'identité nationale n°03258162 Identifiant unique n°0315092T a cédé sous titre d'un don au profit de son fils Riadh Elmabrouk Titulaire de la carte d'identité nationale n°03373879 l'ensemble d'un fonds avec tous les éléments corporels et incorporels constitué d'un commerce vente APPAREIL ELECTRO MENAGER «Confort Mabrouk» sis à n°168 Rue République Gabès toute opposition sera faite à l'adresse du fonds.

2021R03014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte S.S.P daté le 8/11/2021 enregistré à la recette des finances de Radés le 10/11/2021 (quittance M054881 enregistrement 21203022) Mr Mabrouk Lotfi Ben Amor Ben Mabrouk Achuri a vendu la totalité du fonds de commerce à Mr Salem Ben Ibrahim Ben Salah Tbib sis à n°17 Rue Esalem Radés.

Les oppositions auraient lieu entre les mains de Mr Salem Ben Ibrahim Ben Salah Tbib sis à Fjij Bni Khdech Mednine dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présent avis au Jort.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Quotidien le 10/12/2021.

2021R03020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 17/11/2021, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 23/11/2021, quittance n°M0107817 enregistrement n°21205201, Mr Naim Ben Hédi Elchaouech, titulaire de la C.I.N n°064225428, Matricule fiscal 000/C/N/1306296/L, a vendu et céder à Mme Salwa Rakoubi, titulaire de la CIN n°06484162, la totalité du fonds de commerce du local à usage de commerce d'habillement prêt à porter, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à l'avenue Mongi Slim 8050 Hammamet.

Toute opposition à cette vente, par tous créanciers, doit être faite dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Ramzi Mahmoudi, avocat à la cour d'appel, ayant son office à Immeuble Bechiou 2ème étage bureau n°7 GP n°1 Manaret Hammamet 8056 et ce jusqu'à l'expiration du délai des oppositions légales tels que prévu à l'article 193 du code du commerce.

Cet avis a été publié dans le quotidien «El Sahafa» du 8/12/2021.

2021R03032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré le 17 novembre 2021 à la recette des finances de Béni Khalled quittance n°M026866 enregistrement n°21201146 Madame Raoudha Ben Achiba titulaire de la CIN n°01833995 demeurant à la route Menzel Bouzelfa Béni Khalled a vendu à Mademoiselle Asma Bouslah titulaire de la CIN n°09876576 demeurant à rue Hamouda Souissi Béni Khalled son fonds de commerce exploité en vente des chaussures et sac au local situé au centre commercial Béni Khalled Boutique n°42.

Les oppositions seront reçues par l'acquéreur au local situé à Béni Khalled, au centre commercial Béni Khalled Boutique n°42, objet de vente de ce fonds de commerce. Et ce dans le délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Achorouk et Le Quotidien le 11/12/2021.

2021R03035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Mouna Guhabri maître Avocat à Maknesi Sidi Bouzid signé par ses parties le 21 juin 2021 enregistré à la recette des finances de Mazzouna Sidi Bouzid le 22-6-2021 (reçu n° M006487- enregistrement 21200236) et publié au journal «Achourouk» le 4-12-2021 Aicha Guhanmi titulaire de CIN 04281341 habitant à Mezzouna a vendu à Zied Ghanmi titulaire de CIN 09240326 habitant à Mezzouna, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis en face de l'hôpital local de Mezzouna.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du fonds exploité jusqu'à l'expiration du délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2021S01382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signature légalisée devant la commune de Hamam Sousse le 25/11/2021et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 02/12/2021 Reçu n°86971 n°d'enregistrement 21205891; Mohamed wajih Abouda, demeurant à kala kbira Sousse CIN 05517882; a vendu à Ali Trabelsi Gharyani; CIN 12839376 la totalité du fonds de commerce restaurant "Rosa food" à la route de la plage 51 Hammam Sousse - Sousse; les oppositions seront effectuées chez Maître Hamed El Khamel demeurant à 37 rue Tahar Sfar - Sousse Matricule Fiscal 0299067X/P/000 et ce dans un délai de vingt jours à partir de l'Insertion de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne, cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 10/12/2021.

2021S01383FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 26/4/2021; rédigé par l'huissier de Sousse le Maître Mourad Ben Abdallah et le Maître Sameh Ghazzeh, enregistré en date du 31/5/2021 à la recette des finances de Avenue Mhamed Maarouf à Sousse Quittance n°M035579, Lamia Hassan, CIN n°05508213, a cédé en tant que don à son fils Aymen Mchirgui, CIN n°12840397, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné Cafétéria dénommée «Cafétéria Essaada» (MF : 1123776H - RC : A09171802011) sise à Rue Béchir Sfar 4000 Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 11/12/2021.

2021S01386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 02/12/2021, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo, le 7/12/2021, quittance numéro M052187, Naziha Ben Ahmed Ouni titulaire de la CIN n°02979131, a vendu par son mandataire Hayet Ouni sise à la rue Abdallah Ibn Abi Raweja, cité Riadh Sousse à Sarra Zitouni titulaire de la CIN n°03769074, sise à 58 cité El

Mounakh, Kef, la totalité du fonds de commerce revenant exploité pour restaurant nommé «JOKEER FOOD», situé à la rue Tarek Ibn Zied, Sousse.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur à son adresse choisie qui est l'adresse du local commercial situé à la rue Tarek Ibn Zied, sousse.

La vente du dit fonds de commerce a été publié au journal le Quotidien du 9/02/2021.

2021S01387FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert de l'acte sous seing, privé signé le 29 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le, 01 décembre 2021 sous le n°21205025 quittance n°M072117, que Monsieur Mohamed Ali Turki, a cédé et vendu aux Messieurs M'hamed Malek Makni et Lassaad Bouaziz, le fonds de commerce exploité par lui dans la vente des charcuteries en détail dans le local sis à la route de Manzel Chaker km 4 Merkez Kassas. Les oppositions doivent être faites au cabinet de maître Mariem Ellouze avocat à la cour de la société TOUMI ET ASSOCIES société d'avocats ayant le MF n°1109871W/A/M/000 dont le siège social sis à la Rue Habib Maazoun Immeuble Chakroun 2ème étage 3000 Sfax dans les vingt jours de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié dans deux journaux quotidiens «Assabeh» et «Le Temps» du7 décembre 2021.

2021X01457FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte légalisé du 17/11/2021, enregistré à la recette des finances de Sfax le 18/11/2021 sous n°M059002, reçu n°21203153, M. Amir Ben Jilani Ben Ahmed Chabchoubi, CIN n°11069765, demeurant route de Gabès km 6 cité Elbadrani n°183, Sfax, a cédé à M. Bilel Ben Med Nabil Ben Ali Trabelssi CIN n°11024148, demeurant cité Elhabib n°19 Rue Abdelrazek Karabaka, Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme café catégorie *A*, sis route de Gabès km 8,5 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de Maître Farah Rachid, 13 Rue Farhat Hached, Sfax, dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est paru au journal le Quotidien le 21 novembre 2021.

2021X01458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré le 23/11/2021 sous le n°21201610 quittance n°M051093, Mr Walid B.Mounir Boukhris, habitant à Rue Amen cité Elghazela Ariana Nord, a vendu tout le fonds de commerce, I.U 0981076D, exploité au local sis au 01 rue 11032 cité Ibn Sina Tunis, en tant que restaurant, à Mr Arbi B. Sadok, habitant au 5 Rue des 11062 cité Ibn Sina. Les oppositions seront reçues par l'acheteur à son domicile dans les 20j à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au journal "Chorouk" le 4/12/2021.

2021403003FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 02/11/2021 enregistré à la recette des finances Borj El Ouzir Ariana en date du 24/11/2021 sous le n°21203383 Quittance M054151 Mr Mounir Trabelsi donne tout le fonds de commerce sise à 208 Rue Mostapha Mohsen Borj el Ouzir Ariana Café de 1ère catégorie nommé PANAME à Mr Haythem Ben Mounir Trabelsi.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au Journal le Quotidien du 10 décembre 2021.

2021403024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Halik El Oued le 7/12/2021 quittance n°93951 enregistrement n°21207373. Mr. Kamel Dhahbi Titulaire de la CIN n°07543319 a vendu le fonds de commerce destiné pour la vente du prêt à porter avec ses éléments matériels et moraux au local sise 20 bis rue Farhat Hached Le Kram à Mr. Belhssan Daboub Titulaire de la CIN n°04664336.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 12 décembre 2021.

2021403034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/3/2017 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 24/11/2021 sous le n°M059679 reçu n°21202400, Mr Abdelrazek Chalgoum CIN num 06524708 a cédé à Mr Moez Nafati CIN num 08954707, la totalité du fonds de commerce destiné pour toutes activités commerciales sis à l'avenue Habib Bourguiba Tinja Bizerte.

La publication a été faite dans le journal Achourouk en date du 5/12/2021.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez étude Maître Anissa Ben Saad sis à 23 avenue de l'Indépendance Menzel Bourguiba Bizerte.

2021403037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

M.Hana Turki cin 02595417, Nawres Gazouani cin 1452660 et Nour Gazouani cin 1452660 ont vendu le fonds de commerce sis à Dar Fodal La Soukra à Mr Karim Dhaou cin 04788883 contrat fait le 10/11/2021, enregistré à la R.F rue le paradis Ariana Q 88802 n°2128213.

Les oppositions faites chez M Hayfa Soudani à son bureau sis à 20 avenue Hédi Chaker - Tunis dans un délai de 20 jours de la date de l'annonce.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 12 décembre 2021.

2021403038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente écrit par le maître Malek Lamloum et enregistré à la recette des finances rue El Jazira en date du 29/8/2017 sous numéro 18202303 (quittance N°M048830), Mr Mohamed Mondher Oueniche, titulaire de la CIN n°00256859 du 7/10/2014 et Mr Hassine Ben Mustapha Ben Mohamed Ouenniche, titulaire de la CIN n°00404952 du 7/6/2017 ont acheté sous toutes les garanties de fait et de droit de Mr Farhat Ben Ayed Ben M'heni Gassem titulaire de la CIN n°00136069 du 22/12/2004 et Mr Mongi Ben Ayed Ben M'heni Gassem titulaire de la CIN n°00425313 du 22/7/2009 la moitié indivise du fonds de commerce sis au 104 Rue Jamaa Zitouna Tunis.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 10 décembre 2021.

2021403039FCCC2

Don des parts

Suivant un écrit fait par les Témoignages Judiciaire Mr Chedly Barouni et Mr Rchid Arfaoui, Mr Sami Ben Mustapha Ben Mohamed Ouenniche titulaire de la CIN n°00372536 délivrée le 01/12/1997 et Mme Olfa Bent Mustapha Ben Mohamed Ouenniche titulaire de la CIN n°00784679 délivrée le 11/4/2001, ont donné et cédé toutes leurs parts avec toutes les garanties de fait et de droit de la moitié indivise du fonds de commerce sis au 104 Rue Jamaa Zitouna, à leurs frères Mr Mohamed Mondher Ouenniche, titulaire de la CIN n°00256859 du 7/10/2014 et Mr Hassine Ben Mustapha Ben Mohamed Ouenniche, titulaire de la CIN n°00404952 du 7/6/2017.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 10 décembre 2021.

2021403040FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Grombalia le 5/11/2021 reçu n°M069982 enregistrement numéro 21204796, Ben Ltifa Ali titulaire de CIN numéro 01623355 a vendu à monsieur Ben Ltifa Kmais titulaire de CIN numéro 06301509 tout le fonds de commerce d'un magasin de vente de fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels situés à Fondok Jdid.

Le prix de vente est consigné chez l'acheteur.

Les oppositions sont reçues chez l'acheteur dans son adresse située à Fondok Jdid.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 9/12/2021.

2021403043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 22 et 24/10/2020 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 27/10/2020 Quit M053070 Enreg 20204020. Sté «trad rent car» a vendu à Mr Romdhani Hamdi la totalité du fonds de commerce sis à n°8 avenue Chikh Ennaeifer Dar Fadhal Sokra Ariana, publié au journal Sabah n°22754 du 10/02/2021. Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur sis à avenue Khaled Ibn Elwalid l'Aouina Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel.

2021403046FCCC2

Location gérance libre

Prorogation d'un contrat de

Location d'un fonds de commerce

Par acte ssp du 01/12/2020 enregistré le 26/11/2021 à la recette des finances de Bab Souika Tunis, sous le numéro M051206 la société Mes Rêves SARL dont l'identifiant auprès du RNE est 0788398/M représentée par son gérant Makram El Abed, a prorogé le contrat de location du f.c sis au 6 rue Sidi Bouhdid Tunis conclu le 1/7/2020 enregistré à la R/F de Bab Souika le 14/7/2020 (reçu M034122) à Mr Wael El Gongi titulaire de la c.i.n 06960261.

La prorogation est consentie pour la durée d'une année reconductible commençant le 1/7/2021 le dit fonds n'est grevé d'aucune hypothèque.

2021T01192FCCC3

Location gérance libre de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 26/02/2021 enregistré à la recette des finances d'Av. la France Nabeul le 02/3/2021 sous le n° d'enregistrement 21300700 Quittance n°M013651, boulangerie «El Hana» propriétaire Habib Ben Hédi Ben Habib Behi CIN n°01602169, MF n°0386603M Nabeul demeurant rue de la République Nabeul 8000 a loué gérance libre à M Wassim Ben Othmen Ben Mohamed El Fahem, CIN n°09807877, la totalité du fonds de commerce exploité boulangerie avec tous ses éléments matériels et immatériels, situé à rue de la République Nabeul 8000, les créanciers doivent faire opposition entre les mains du locataire Mr Wassim Ben Othmen Ben Mohamed El Fahem à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis.

2021R03010FCCC3

Location de fonds de commerce

(Gérance libre)

En vertu d'un acte SSP signé le 23/11/2021 enregistré à la recette des finances d'Ajim Djerba le 25/11/2021 sous le num 21300652 quittance num M019135, Monsieur Sami Ben Yahya Hazzar titulaire de la CIN num 09114423 a loué le fonds de commerce exercé au local situé derrière la banque nationale agricole de Guellala Djerba destiné à l'activité d'un magasin et une boulangerie et ce pour la Société Guellala de commerce SARL sise à El Riadh 4180 Houmt Souk Djerba inscrite au registre national des sociétés sous le num 1742783 C pour une année allant du 23/11/2021 jusqu'au 22/11/2022.

Cet avis a été publié aux journaux Al chourouk et le quotidien du 8/12/2021.

2021R03027FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution de syndicat

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale réunie le 24/4/2021 suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue du Paradis en date du 8/12/2021 sous le n°21808924 suivant quittance n°95301, accrédité par l'arrêté établi par la Commune de la Soukra sous le n°3210 en date du 26/11/2021, il a été constitué le syndicat de la Résidence Phenicia Choutrana 1 la Soukra et dont la composition est comme suit :

- Président : M. Nizar Kanakane

- Secrétaire Général : M. Kamel Tebib

- Trésorier : M. Radhouan Jarraya

- Membres : M. Abdelhak Mansouyri

BH IMMO

2021R03021APSF1

Homologation de résolutions

Résidence les LILAS

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/11/2021 enregistré à la recette des finances Charguia en date du 02 décembre 2021, quittance n°M111736 enregistrement n° 21810295 il a été décidé la nomination d'un nouveau bureau du syndic pour la période de 24/11/2021 au 23/11/2022 comme suit :

Président : Mr Monaam Kraim

Trésorière : Mme Jamel Ramla

Membre : Mme Ouasila Smaoui Ep Fourati.

2021T01206APSF2

Syndic des Copropriétaires Résidence EMNA

Adresse : Résidence Emna Lotissement Neapolis

Cité El Ghazala 2083

M.F : N°1697805/ HNN000

Suite à l'assemblée générale des Copropriétaires de la Résidence Emna tenue le 28/11/2021 dont le procès-verbal enregistré à la recette des finances Raoued le 7/12/2021 Quittance n°M084202, Enregistrement n°21704463. Il a été décidé :

- L'approbation à la majorité des rapports moral et financier du syndicat des copropriétaires Résidence Emna jusqu'à fin novembre 2021.

- L'élection à la majorité d'un nouveau bureau composé comme suit :

Mejdi Cheikh : Président du syndic.

Yazid Missaoui : Trésorier.

Khaled Fekih : Secrétaire Général.

- L'approbation à la majorité de la désignation d'un syndic immobilier professionnel.

2021R03025APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerces aux enchères publiques

Maître Mohamed Hédi Cherif, huissier de justice à Tunis, demeurant au 39 Rue Beb El Khadhra Tunis Tél 71330415, matricule fiscal n°711131RAP000; Déclare par la présente la vente aux enchères publiques du fonds de commerces située au 33 avenue de Madrid l'angle de la Rue Belhassan Jrad Tunis destiné à l'usage de toutes activités

commerciales et actuellement utilisé pour la vente des vêtements d'occasions de toutes sortes, appartenant au condamné Belgacem El Korchi, titulaire de la CIN n° 03277954 et titulaire de l'identifiant unique n°0246989S avec tous ses éléments corporels et incorporels au profit du créancier saisie Fathi Lakhdher titulaire de la CIN n°00430044.

La vente aura lieu le jeudi correspondant au 6 Janvier 2022 à dix heures du matin et les heures qui suivent au siège du fonds de commerce ci-dessus indiqué.

La mise à prix : cent quinze mille six cent soixante dix dinars et 500 millimes (D115670, 500).

Ne peut participer aux dites enchères que celui qui a consigné 10% de la mise à prix par chèque certifié ou en espèces versés entre les mains de l'huissier de justice.

2021T01200VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat à la cour de cassation

Rue Mansour El - Houch Médenine

Tel/Fax : 75 644 311

- La poursuivante : Madame Zina Bouderbala épouse Ahmed Massoudi ouvrière demeurante n°11 route Tobolba El Kram occidental Tunis, son avocat Maître Bouguerba Rached l'avocat à la cour de cassation Rue Mansour El Houch Médenine

- La partie saisie : Mr Nour Eddine Bouharba ouvrier demeurant n°46 Rue Habib Bourguiba Tataouine

- Date et lieu de la vente : Le lundi dix janvier deux mille vingt deux (10/01/2022) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Tataouine.

- Mise à prix : de quatorze part indivisible est quatorze mille six cent trente cinq dinars deux cent cinquante millimes (14.635.250 D)

- Immeuble mis en vente : il s'agit d'une moderne maison et englobe trois chambres à coucher et un séjour, et un bloc sanitaire, cuisine, une douche, un garage, une véranda, un couloir et un jardin extérieur, elle est clôturée de trois cotés sauf du coté nord ou elle est limitée par la propriété du frère de la partie saisie la surface totale couverte est de 184,33 m².

La dite maison sise à cité "GHARGHARE" Tataouine ville est liée par une route dérivée de la route n° 1014 liant Tataouine à Maztouria à distance de 100 m elle est limitée :

- Ouest : une montagne au long de 13 m suite à la clôture extérieure de la maison

- Sud : la route dérivée de la route locale au long de 32 m suite à la clôture extérieure de l'immeuble saisi

- Est : où se trouve l'entrée principale par un portail, la route communaire locale au long du 13 m suite à la clôture extérieure de l'immeuble saisi.

Nord : la maison du frère de la partie saisie au long 32 m la séparation par trait imaginaire la surface totale de toute la maison saisie est 416 m² et la surface couverte est de 184,33 m²

- Remarque : Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached l'avocat poursuivant Rue Mansour El Houch Médenine, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tataouine

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) "un tiers" de la mise à prix soit quatre mille huit cent soixante dix huit dinars quatre cent seize millimes (4.878.416 Dt) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2021T01207VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Abdel Karim May, l'avocat, dont le cabinet est situé à Nahj Muhammad Al-Heliwi n°6, Kairouan, annonce qu'à la demande de la Société «Attamir» des Matériaux Bois et Fer en la personne de son représentant légal, numéro d'immatriculation commerciale B1125591997, dont le siège social à Nahj Al-Nahhasin, Kairouan, qu'il a été décidé de vendre la propriété, objet du titre foncier n°51348 / Kairouan, dit «Rashad» situé à Dar Al-Aman, délégation du Nord Kairouan, gouvernorat de Kairouan. La propriété de débiteur Lazhar Al-Hamadi, qui habite rue Tohami, Nogra Kairouan. Elle se compose d'une superficie en rez-de-chaussée de 461 m², avec une véranda avant, une petite cuisine, un abri voiture, un premier et un deuxième salon, et un étage supérieur d'une superficie de 228 m² avec un espace supervisé par une première salle. Et une deuxième salle, et une troisième salle, le prix d'ouverture était fixée à (498 600 000), la vente aura lieu le lundi 17/01/2022 neuf heures du matin et les suivantes à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Kairouan.

Toutes visites seront effectuées chaque jour et pour plus d'information et de renseignement contactez Maître May Abdelkarim Avocat, 6 Rue Mohamed Hliwi Kairouan, il n'est pas possible de participer aux enchères est réservé à ceux qui ont obtenu un tiers du prix d'ouverture par l'intermédiaire d'un avocat.

2021S01388VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisien Bank, société Anonyme représentée

par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001991 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant route de Gremda Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Najem Ben Ali Rebai (débiteur - hypothécaire) gérant de société, titulaire de la CIN 01343300 délivrée le 10/4/2015 y demeurant Route de Tunis km 11 Cité Ons Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par Maître Maimoun Moalla Huissier Notaire sous le n°26177 le 21/10/2021 sur la totalité de trois Dépôts et garage sises à rdc d'une parcelle de terrain nommée ouest sa superficie est de 1303 m² où existe au dessus construction des appartements à la propriété de saisi sise route de Tunis Km 11 Sfax.

Dépôt n°1 : Sud Est de superficie est de 123 m², ses limites de l'est rue de l'ouest dépôt n°2,du sud rue et du nord le reste de propriété de saisi

Dépôt n°2 : Sud - milieu de superficie est de 119.50 m², ses limites de l'est dépôt n°1, du sud rue, de l'ouest dépôt n°3 et du nord le reste de propriété de saisi.

Dépôt n°3 : sud-ouest et le garage de superficie est de 201 m² sans considération la superficie des escaliers y relatif à l'étage.

Cette propriété où a été mis en place les dépôts et le garage est limitée du Sud entrée, de l'est entrée aussi du Nord le saisi et de l'ouest Maalej.

Mise à prix : est fixé à deux cent soixante six milles cent Dinars (266.100.000 D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 10 Janvier 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 88.700.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

2021X01465VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisien Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Salem Ben Hfidh Massoudi (débiteur hypothécaire) ouvrier titulaire de la CIN n°02078734 demeurant à Sfax Route El Ain Km6 Merkez Ben Hlima Avenue Bourguiba Sfax 3042 son domicile à l'étude de son Avocat Maître Ameni El Gazweni sis 13 Avenue Salah Ben Yousef Menzah 9 - 3013 Tunis selon pv domicile fait par huissier Mohsen Aouisaoui sous n°128 le 13/1/2021.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par l'huissier Mimoun Moala sous le n°31812- le 12/10/2021 sur la totalité de la propriété sise Route de Menzel Chaker Km12 Sfax exactement Zanket Mezgani qui limite bordure est de la route indiquée au loin de 650 m et cette propriété se trouve à la zone habitation représentée par une parcelle du terrain où existe une construction de deux étages.

La superficie totale de la parcelle de terrain est de 322 m²,

La superficie couverte de la construction est de 425 m² qui contient deux étages : rdc et étage

Le RDC de superficie couverte est de 251 m² qui contient deux appartements Nord et Sud et un Studio.

- Appartement Nord : de superficie couverte est de 88 m² son entrée nord qui contient hall d'où se trouve une fenêtre est couloir, chambre avec fenêtre sud, chambre avec fenêtre est cuisine avec fenêtre nord, wc où se trouve douche et toilette.

- Appartement sud : de superficie couverte est de 84 m² son entrée est qui contient salon qui suit entrée de l'appartement d'où se trouve fenêtre est chambre avec fenêtre est chambre avec fenêtre ouest, petit hall, cuisine avec fenêtre ouest, wc y se trouve douche et toilette.

- Le studio : de superficie couverte est de 79 m² son entrée est y se trouve une porte ouverte sud en cours de finition des travaux qui contient véranda est, hall, 2 chambres, couloir, cuisine et wc.

L'étage : de superficie couverte est de 174m² qui contient deux appartements nord et sud.

- L'appartement Nord de superficie couverte est de 90 m² en lui arrivant à travers des escaliers indépendants non couvert lié à coté est de construction où se trouve rue et cet appartement son entrée sud- est qui contient balcon est salon avec fenêtre est et sud, couloir chambre avec fenêtre nord chambre avec fenêtre

sud, petit hall, cuisine avec fenêtre nord et armoire murale, salle de bain, toilette et lave mains avec fenêtre ouest.

- L'appartement sud de superficie couverte est de 84 m² en lui arrivant à travers des escaliers indépendants non couvert lié à coté est de construction où se trouve rue et l'entrée de cet appartement sud qui contient balcon est, salon avec fenêtre est, chambre avec fenêtre est et ouest et armoire murale, petit hall, cuisine d'où se trouve armoires murales non complets avec fenêtre ouest, wc d'où se trouve douche, toilette, lave mains avec fenêtre ouest.

Les limites de la propriété : du sud Mustapha Baazaoui de l'est entrée commune de largeur 6.00 m d'où son entrée, de l'ouest le reste de la propriété de saisi Salem Massoudi et du nord Bennour.

Mise à prix : est fixé à deux cent vingt cinq milles Dinars (225.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 12 janvier 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 75.000.000D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2021X01466VEPA1

Adjudication aux enchères publiques après déduction du prix

Société «EL AMEN» d'AVOCAT

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

Sise rue Tahar Sfar Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax

L'adjudication aura lieu le mercredi 26 Janvier 2022 (26/01/2022) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 Sise Rue Ahmed Aloulou à coté de CNSS Sfax.

Partie poursuivante :

Mohamed Bardaa, sise 11 Rue Palestine Sakit Ezzit Sfax.

Partie saisie :

Sofien Kallel, sis route Taniour km 6 Chihia Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société El Amen d'avocat ci-dessus domicilié

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste à la moitié indivise d'une huilerie dans un terrain sous forme de L situé entre route Gremda et Téniour km 9 Sfax d'une superficie de 5252 m² ainsi que les constructions qui sont édifiées sur le terrain.

Mise à prix après déduction :

Six cent quatre mille dinars (604.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ou est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2021X01468VEPA1

Adjudication aux enchères publiques après déduction du prix

Société «EL AMEN» d'AVOCAT

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

Sise rue Tahar Sfar Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax

L'adjudication aura lieu le lundi 17 janvier 2022 (17/01/2022) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sise Rue Abou Kacem Ghebi Sfax.

Partie poursuivante :

Ahmed Kallel, sise Rue Fadhel Ben Achour Chihia Sfax.

Partie saisie :

Sofien Kallel, sis route Taniour km 6 Chihia Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société El Amen d'avocat ci-dessus domicilié

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste en la moitié indivise du terrain rectangulaire Situé entre route Taniour et Tbolbi km 9 Sfax d'une superficie de 6588.848 m² sur lequel sont édifiés des constructions outres les équipements considérés immeubles par destination de la loi.

Mise à prix après déduction :

Neuf cents soixante quinze milles dinars (975.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2021X01469VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ben Soula Zied

Avocat à la cour de cassation

Rue Habib Bougatfa, Menzel Bourguiba

Tel : 31.544.540

Matricule fiscal : 1008926/H

Requérant : Lassaad Mhadebi résidant à la rue d'Alger Menzel Bourguiba Bizerte, représenté par Maître Zied Ben Soula Avocat à la cour de cassation rue Habib Bougatfa Menzel Bourguiba Bizerte en sa Qualité de créancier saisissant.

Débiteur saisi : Madame Leila Mhadebi qui a élu son domicile à l'étude de Maître Yosra Azzouzi 10 rue de la République Menzel Bourguiba Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Zied Ben Soula Avocat à la cour de cassation, rue Habib Bougatfa Menzel Bourguiba Bizerte.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un bien immobilier constitué par 165.2 parts dans l'indivision objet du titre foncier 58411 Bizerte sise à l'angle rue d'Alger et rue Moncef Bey Menzel Bourguiba avec une surface couverte de 80 mètres carrés composée de deux pièces, un salon, une cuisine et une salle d'eau avec un hall au milieu au bout duquel une porte donne sur le jardin derrière la construction qui contient un puits inexploité.

Mise à prix : Le prix du bien objet de la saisie a été fixé à la somme de cent vingt cinq milles vingt dinars (125020.000 dt) par l'expert Mohamed Fawzi Ben Aissa nommé par ordonnance sur requête numéro 54817 émanant de monsieur le président du tribunal de première instance de Bizerte, sans compter les frais et dépenses qui seront tarifiés le jour de l'audience. Toute participation aux enchères se fait obligatoirement par le biais d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable du préfet de la région.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi onze janvier deux mille vingt deux (11/01/2022) à partir de 9 heures du matin devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Bizerte.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs

La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de première instance de Bizerte soit en l'étude de Maître Zied Ben Soula sise rue Habib Bougatfa Menzel Bourguiba Bizerte.

2021403035VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : La Banque de Tunisie et des Emirats «BTE», S.A, Siège social, 05 Bis Rue Mohamed Badra Tunis - Représentée par son PDG, I.U 00150948.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna -Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah 1 tel / 71 230 203, M.F 81033HAP000.

Partie poursuivie : Mme Mériam Bent Mohamed Naceur Ben Cheikh, CIN n°00277789, demeurant au n°101 Rue 13 Août Chotrana La Soukra, élisant domicile au cabinet de Maître Leila Mohsni, sis à la rue Malta Sghira n°11 Tunis.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «Aida» objet du titre foncier n° 88378 Tunis sise à Gammarth, au bord de la rue des roses, d'une superficie de 529 m², consistant en une parcelle pour usage de construction habitation non clôturée, dans un quartier chic.

Mise à prix est fixée à la somme de six cents quatre vingt sept milles sept cent Dinars frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le mardi 18 janvier 2022 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

Observation : La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus ample informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de 1ère instance Tunis I, ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2021403048VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Sfax le 30 novembre 2021 dans l'affaire n°10249, il a été décidé de prononcer la faillite de la société LE VOTRE ayant son siège social à la Route de Kaied M'hamed Km 4, 5000 Sfax et son Identifiant unique n° 1159441D et immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro B25125842010 et la société de formation continue LE VOTRE

ayant son siège social à la Route de Kaied M'hamed Km 4, 3000 Sfax et son identifiant unique n° 1116880P et immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro B25145952009 et la fixation, de la date de cessation des paiements le 30 mai 2020. Monsieur Hatem Kharrat juge auprès du Tribunal de Première Instance de Sfax est désigné juge commissaire et Monsieur Adel Sellami syndic de faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers sont tenus de produire et justifier leurs créances dans un bordereau indicatif signé par le créancier à l'adresse du syndic de faillite; rue Atlas Immeuble Essalem bureau n°B302 Sfax Tel : 74 297 169 et ce dans le délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

2021X01462VEPA2

Décision de faillite

Sté BARAKA TOBACCO

Zone Industrielle Mghira el Mourouj 2082 Fouchana Ben Arous

RC : B141352002

MF : 0804932H

En vertu de la décision du Tribunal de Première Instance de Ben Arous n°299/19 du 02 novembre 2021 il appert ce qui suit :

- La cessation de paiement de la société Baraka Tobacco à partir du 02/5/2020.

- Déclaration de la faillite de la société Baraka Tobacco

- Désignation de Mme Aida Mansouri en tant que juge-commissaire.

- Désignation de Mme. Awatef Marzouki Fitouri en tant que syndic de faillite sise au 92 rue 8600 la Charguia 1 Tunis 2035 1er étage Tel : 71 771 212.

- Grever une hypothèque au profit de la masse des créanciers.

Les créanciers sont appelés à enregistrer leurs dettes dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2021403044VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SMVDA «DOMAINE CLIPEA»

S.A au capital de 3 400 000 D

Siège social : Menzel Yahia - 8090 Kelibia

IU : 030881LNM000

AF CNSS : 465002/81

Messieurs les actionnaires de la SMVDA «DOMAINE CLIPEA», sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendront au siège de la société à Menzel Yahia Kelibia le mardi 11 janvier 2022 respectivement à 11 heures et à 12 heures du matin pour débattre de :

I/ L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020/2021

2/ Examen des états financiers arrêtés au 30/9/2021

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2020/2021

5/ Quitus à donner aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats.

II/ L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire

2/ Modification de l'article 15 des statuts de la société.

2021R03018SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE LES JARDINS D'EDEN «SA»

Société anonyme

Au capital de 1.200.000 Dinars

Siège social : Zone Touristique Cap Gammarth La Marsa 2070

Messieurs les actionnaires de la société S.T.J.E. sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le 11 janvier 2022, à 15H au siège social de la société sis à la Zone Touristique Cap Gammarth La Marsa 2070, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Entériner le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 et 2020

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour les exercices 2019 et 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2019 et 2020.

4. Lecture et Approbation des états financiers pour les exercices 2019 et 2020.

5. Affectation du résultat des exercices 2019 et 2020.

6. Fixation des jetons de présence 2019 et 2020

7. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

8. Renouvellement mandats des administrateurs

9. Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes

10. Réévaluation de l'actif de la société

11. Quitus aux administrateurs

12. Questions diverses.

2021R03029SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE GESTION ET FINANCE «C.G.F.»

S.A. au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : 17, rue de l'Ile de Malte - Immeuble LIRA les Jardins Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0539726 X

Matricule CNSS : 142048-40

Convocation le mardi 18 janvier 2022 à 14h en assemblée générale ordinaire au siège social de la société en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion et ratification des délais et modes de convocation;

- Confirmation de l'approbation de nomination d'un administrateur;

- Point général sur la situation de la société et revue des points saillants;

- Revue du rapport du cabinet d'expertise comptable sur les comptes 2017, 2018, 2019 et impact sur les comptes de la Société;

- Revue des rapports d'expertise et décision sur le traitement de certains actifs (aménagement et mobilier et certains véhicules) ;

- Revue et décisions relatives aux propositions reçus au titre de la participation au sein d'Alpha Value et Alpha Mena;

- Pouvoirs pour formalités.

2021R03033SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMPAGNIE GESTION ET FINANCE «C.G.F.»

S.A au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : 17, rue de l'Ile de Malte -Immeuble LIRA les Jardins Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0539726 X

Matricule cnss : 142048-40

Convocation le mardi 18 janvier 2022 à 15h30 en assemblée générale extraordinaire en au siège social de la société vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la réunion et ratification des délais et modes de convocation;

- Point sur l'application de l'article 21 et l'article 24 des statuts des intermédiaires en bourse;

- Revue du courrier du CMF relatif aux conditions préalables à respecter avant la cessation d'activités;

- Revue des modalités de traitement des infractions dont la régularisation est nécessaire avant la cessation des activités et estimation du besoin financier en découlant;

- Pouvoirs pour formalités.

2021R03034SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

ESSILOR - SIVO

Société anonyme

Capital social : 23.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Zone Industrielle Poudrière I, 3002, Sfax - (Tunisie)

IU : 1234523 D

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, prévue pour lundi 17 Janvier 2022 à 10 heures au siège social de la Société Zone Industrielle la Poudrière 1 - 3002 Sfax - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation ;

2. Distribution de dividende;

3. Pouvoirs pour formalités.

2021X01456SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

Société Fonderie Tunisie Fontes

SA au capital de 1.951.000 DT

Siège social : Route de Gabès km 10 zone industrielle Thyna - 3083 - Sfax

Identifiant Unique : 1046848 Z/M/A/000

R.C : B0825802008

Les actionnaires de la Société Fonderie Tunisie Fontes s.a sont convoqués à assister à l'assemblées générales ordinaire qui se tiendra le 10 janvier 2022 à 10 heures au siège de la société BH EQUITY sis à l'Avenue Alain Savary Cité Jardins - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire ;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration afférent aux exercices 2014-2015-2016 ;

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents aux exercices 2014-2015-2016;

4- Lecture et approbation des états financiers des exercices 2014-2015-2016 ;

5- Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2014-2015-2016;

6- Affectation des résultats des exercices 2014-2015-2016;

7- Quitus aux administrateurs au titre des exercices 2014-2015-2016 ;

8- Fixation des jetons de présence au titre des exercices 2014-2015-2016 ;

9- Renouvellement des mandats des administrateurs;

10- Désignation du commissaire aux comptes;

11- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2021X01464SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Imed Trabelsi titulaire de la carte d'identité n°01349339 annonce qu'il a perdu son titre de propriété qui se présente en acte de donation rédigé le 11 juin 2014 enregistré à Sfax le 27 juin 2014 n°M037719 par les deux notaires Imhamed Trabelsi et Mohamed Fakhfakh à propos la moitie à l'indivision de la maison et d'un terrain d'une superficie totale de 188 m², situé à route de Saltania Km 04 Sfax et il veut le remplacer par un autre titre original.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mhamed Trabelsi 26 avenue des notaires Sfax dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2021X01459DIVD2

Avis

Mohamed Zamit titulaire de la carte d'identité n°01227531 annonce qu'il a perdu son titre de propriété qui se présente en deux actes de vente le premier est rédigé le 02 avril 2011 enregistré à Sfax le 27 avril 2011 n°M019107 et le deuxième est rédigé le 22 avril 2011 enregistré à Sfax le 27 avril 2011 n° M019111 par les deux notaires Mhamed Trabelsi et Mohamed Fakhfakh à propos de la maison d'une superficie de 59 m², situé à route de Gremda Km 2.5 Sfax et il veut les remplacer par deux autres titres originaux.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mhamed Trabelsi 26 avenue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2021X01460DIVD2

Avis

Mahdi Zayene avise être propriétaire d'une parcelle de terre de superficie 1926.35 m² sise route de Lafrane Km 9 Sfax ayant perdu son titre de propriété il veut avoir un extrait de l'acte original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir au notaire Ilyes Karray rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2021X01461DIVD2